cour de Rome, le 30 septembre 1728, prit possession le 6 février 1729 et résigna, en 1730, pour devenir recteur de Baden.

1730-1742. † Guillaume Michelot, bachelier en théologie et recteur de Sain-Gravé, pourvu par l'Évêque, le 28 mars 1730, prit possession le lendemain. Mort à 75 ans, le 8 juillet 1742, il fut enterré, le 10, au cimetière.

1742-1763. † Jean-Jacques-Antoine Le Didrouc, de Saint-Pierre, pourvu par le Pape, le 3 septembre 1742, sur concours du 8 août, prit possession le 17 octobre. Agé de 58 ans, il mourut, le 7 novembre 1763, et fut inhumé, le 9, au cimetière.

1764-1791. † Pierre Méha, chapelain des Ursulines de Muzillac, pourvu en cour de Rome, le 14 mars 1764, prit possession le 14 avril. Mort à 68 ans, le 23 mars 1791, il fut enterré, le lendemain, au cimetière.

BRAIN.

Du territoire de Redon, cette paroisse porta, pendant longtemps, le nom de Plaz, qui lui vient de celui du lieu situé non loin du vieux bourg de Brain et où, vers le milieu du ve siècle, naquit saint Melaine. Cette localité s'appelle aujourd'hui Placet. Au lieu même qui lui donna le jour, saint Melaine fonda un monastère dont, quoique devenu évêque de Rennes, il garda le gouvernement, et dans lequel il mourut le 6 novembre, vers 530. Les funérailles du Saint attirèrent au monastère de Plaz les évêques d'Angers, du Mans, de Coutances et de Nantes. Les paroissiens de Brain n'eurent cependant point le bonheur de conserver les reliques de leur illustre compatriote. Déposé dans une barque sur la Vilaine, son corps fut conduit à Rennes pour y être inhumé. D'après l'abbé Guillotin de Corson (1), du vivant et après la mort de leur fondateur, la paroisse dépendait des moines de Plaz. Ils ne la gardèrent pas bien longtemps. Dans un voyage qu'il fit auprès de l'empereur Louis-le-Débonnaire, saint Convoïon, envoyé et appuyé par Nominoé, l'obtint de ce prince, le 20 août 836, et elle demeura jusqu'à la fin du siècle dernier, avec le titre de vicariat perpétuel, à la présentation et sous le patronage de l'abbé de Redon (2). Les religieux de Saint-Sauveur y établirent un prieuré et dédièrent l'église paroissiale à saint Melaine.

(1) *Récits historiques, traditions et légendes de Haute-Bretagne*, arrondissement de Redon, page 21.

(2) Cartulaire de Redon, page 357. A en croire le dictionnaire d'Ogée, article *Brain*, la moitié seulement de la paroisse ou de la seigneurie de Brain aurait été donnée à saint Convoïon, en 846, par Nominoé, tandis que l'autre partie ne lui aurait été concédée que par Erispoé, en 854. Cet auteur ajoute, toujours sans indication de sources, que, en 1280, d'un commun accord, le duc de Bretagne et l'abbé de Redon placèrent cette paroisse sous le ressort de la sénéchaussée de Vannes.

Ce vieil édifice, ou plutôt celui qui lui a succédé, existe encore auprès du village de Placet. La paroisse possède un sanctuaire nouveau appelé la chapelle de Saint-Melaine, qui remplace un autre à l'extrémité ouest du bourg, détruit en 1793, et dont la construction remonte à 1822. Outre sa pension, qui était de 120 livres en 1619, le vicaire perpétuel avait la jouissance du presbytère et d'une pièce de terre adjacente. Par concordat avec les abbés de Redon, une partie des dîmes lui était parfois abandonnée pour remplacer cette pension. Telle était sa condition en 1768, lorsque la portion congrue fut élevée à 500 livres. Aussi le titulaire de cette époque se hâta-t-il de déclarer, le 9 décembre de cette année, qu'il abandonnait toutes les dîmes à l'abbaye et optait pour la susdite portion.

Outre le prieuré bénédictin, cité plus haut, et qui, par sa nature de bénéfice régulier, n'appartient pas à ce travail, la paroisse de Brain ne possédait qu'une seule chapellenie, celle de la Rivière, fondée, sur la fin du XVIIe siècle, par Louise Guihart, et sur laquelle les renseignements font défaut.

A la gloire d'avoir vu naître saint Melaine, au Ve siècle, cette paroisse peut être fière de pouvoir ajouter celle d'avoir, au XVIIIe, compté un martyr parmi ses prêtres. Je veux parler de Julien Racapé. Originaire de Saint-Just, il acheva ses études au collége de Vannes et s'attacha à la paroisse de Brain dès qu'il eut été ordonné prêtre. Il y remplissait les fonctions de curé, lorsqu'il refusa le serment à la constitution civile du clergé. En septembre 1792, il dut s'éloigner de Brain. Depuis un an il vivait à Saint-Just, caché dans sa famille. Recherché de près, pour ne pas compromettre ses parents et croyant être plus en sûreté ailleurs, il quitta son gîte, fut arrêté le même jour et emprisonné à Redon. Le tribunal criminel de ce district ne tarda point à le condamner à mort. La sentence fut exécutée le 1er novembre 1793. En se rendant à la guillotine, dressée au haut de la place de Redon, à l'endroit où se trouve la fontaine actuelle, la victime chantait ce cantique du Père Montfort : *Allons, mon âme, allons au bonheur véritable.* Le même jour il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Redon (1).

Vicaires perpétuels de Brain.

1480. R. Alban Le Brun résigne entre les mains du Pape.
1578-1591. † Julien Nepveu, mort au mois d'octobre.
1591-1607. Maurice Martel, prêtre du diocèse, présenté par l'abbé de Redon, le 22 octobre 1591, pourvu, le 24, par le vicaire général de l'Évêque de Vannes, prit possession,

(1) *Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon*, par un prêtre, ancien élève de Saint-Sauveur, dom Jaussion, bénédictin de Solesmes. — Registre des sépultures de la commune de Redon pour 1793.

le 30 novembre. Il débouta Jean Nepveu, sans doute parent du précédent vicaire et auquel le Nonce apostolique en France avait, le 13 décembre de la même année, conféré cette paroisse.

608-1611. Maury Merlet.

1619. Jean Pavin.

653-1676. Jean Mahieux.

681-1692. R. Gervais de Cordé. Malade, il résigne, le 19 octobre 1692, entre les mains du Pape en faveur du suivant, avec réserve d'une pension de 200 livres. Avant la fin de la même année, il devint recteur de Renac.

692-1725. † Damien Clereau, prêtre de Renac, pourvu en cour de Rome, le 19 octobre 1692, prit possession, le 21 juin 1693, mourut, le 5 septembre 1725, et fut enterré, le lendemain, au cimetière de sa paroisse. Il avait eu à défendre son bénéfice contre Jean Le Doyen, qui, débouté, devint plus tard recteur de Carentoir.

726-1737. † Sébastien Guihoux, prêtre du diocèse de Nantes, présenté par l'abbé de Redon, pourvu par l'Évêque, le 24 février 1726, prit possession le 22 mars suivant et décéda en novembre 1737.

738-1782. † Julien-Hyacinthe Potiron, diacre du diocèse de Nantes, pourvu le 9 janvier 1738, par l'Évêque, sur la présentation de l'abbé de Saint-Sauveur, prit possession le 24 du même mois. Décédé, à l'âge de 68 ans, le 28 avril 1782, il fut enterré, le 30, dans le cimetière, auprès de l'escalier du calvaire.

782-1784. † Jean Marot, prêtre du diocèse et présenté par l'abbé, fut pourvu par l'Évêque, le 20 mai 1782, et prit possession le 24. Il mourut au bout de deux ans, mais on ne sait où, ni en quel mois.

784-1788. † Jean-Baptiste Guemené, prêtre du diocèse et depuis longtemps curé de cette paroisse, avait déjà failli en devenir titulaire par la résignation de Potiron en sa faveur. Par malheur pour lui, la procuration de ce Potiron *ad resignandum in Curiâ Romanâ* était du 26 avril, et ne put obtenir son effet, ayant la mort du résignant. Il ne perdit pas pour avoir attendu. Nommé curé d'office, à la mort de Marot, et présenté par l'abbé, il fut pourvu par l'Évêque, le 3 juin 1784, et prit possession le 8. N'ayant encore que 52 ans, il fut enlevé par la mort, le 12 juin 1788, et inhumé, le 13, dans le cimetière, auprès du calvaire.

1788-1792. Philippe Guemené, originaire de la paroisse et curé du précédent vicaire, fut aussi présenté par l'abbé de Redon et pourvu par l'Évêque de Vannes, le 23 juillet 1788. Il prit possession le 30 du même mois. Il ne quitta son troupeau que sur la fin de 1792. On ignore ce qu'il devint ensuite.

BRANDERION.

Du territoire de Vannes et à la collation du Pape et de l'Évêque, cette paroisse est d'érection relativement moderne. Encore en 1363, les titres de l'abbaye de la Joie nous la représentent à l'état de trève de Languidic, et il faut aller jusqu'à 1402, avant de lui trouver la qualification de paroisse. Dans ces temps reculés, son nom était *Pranderyon*, *Prederyon*, mot dans lequel on a voulu voir *Prædium Annæ*, héritage ou territoire d'Anne (1). A l'appui de cette étymologie, on peut citer l'existence, au bourg même, d'une très ancienne chapelle, dédiée à sainte Anne, et d'une chapellenie de même vocable, desservie dans cette chapelle.

Quoiqu'il fût seul à percevoir, à la 33e gerbe, la dîme dans toute l'étendue de la paroisse, qu'il eût la jouissance de son presbytère, avec son jardin et sa prairie, le recteur de Brandérion était si pauvre, qu'il fallut prendre, au dernier siècle, la détermination de lui conférer simultanément et la paroisse et la chapellenie de Sainte-Anne. Malgré ce supplément, le bénéfice était si peu envié, que, devenu vacant, personne ne se présenta au concours et que, sans réclamation, l'Évêque put, à l'expiration du délai canonique, le conférer *tanquam bonum derelictum* (2). L'église paroissiale avait pour titulaire l'apôtre saint Pierre.

Quant à la chapellenie de Sainte-Anne, dont j'ignore la fondation et les charges, sa dotation se composait d'une petite maison, située de l'autre côté du chemin et en face de la chapelle, d'un verger de 78 cordes, aussi au bourg, d'un petit pré de 20 cordes et d'un parc de lande d'un journal, au village de Kguserch. Cette maison fut vendue, le 30 mai 1794, au prix de 605 livres. Dès le 17 mars 1791, le recteur de l'époque avait acquis le verger pour 1725 livres, et, le 10 mai de l'année suivante, le parc et le pré, pour 340. En même temps que le susdit verger, il acheta pareillement et au prix de 3,100 livres, la prairie de 2 journaux, précédemment attachée à son presbytère.

---

(1) L'abbé Cillart, *manuscrit* des archives départementales du Morbihan.

(2) L'abbé Cillart, *manuscrit* déjà cité. — Il fait erreur au moins d'une année, en plaçant la vacance en 1746. D'ailleurs, les provisions de 1747 furent délivrées par le Pape, et non par l'Évêque. Il faudrait donc rapporter ce fait, s'il était vrai, à une date beaucoup plus reculée.